



Instance de proximité Bretagne juin 2022

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX
Maylen VILLAVERDE
Olivier MELINAND

CGT : Isabelle RETTIG

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

Invités : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE ; Laurent LE MOUILLOUR, Anthony MASTEAU, François GASCOIN, Bastien GALLAIS, Xavier RIBOULET (CASAR).

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	3
Développement RH :	3
Bilan	3
Situation de l'emploi : départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements	4
Supplément familial : modalités d'attribution.....	5
PARSI : règles de mise en œuvre des mesures en paie	5
CDD : règles de prise en charge des arrêts maladie	5
Livret d'accueil (CDD et nouveaux arrivants).....	5
Santé au travail :	6
POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	6
Rédaction :	6
Technique :	8
POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	10
Brest : fluidité serveur.....	10
Process des mises en ligne des replays des éditions Iroise et An Taol Lagad.....	10
Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes	11
Suivi DUERP - PAPRIPACT 2021.....	12
POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	13
Suivi de l'activité, grilles d'antenne de juin 2022	13
Grille de rentrée septembre 2022	14
Développement de l'offre régionale (CASAR).....	15
LES POINTS SUIVANTS N'ONT PAS PU ETRE TRAITES ET SONT REPORTES :.....	15

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Développement RH :

Bilan plan de développement des compétences 2021 France 3 Bretagne

Le service des ressources humaines a présenté le bilan du plan de développement des compétences 2021 de France 3 Bretagne.

Sur l'année 2021 :

- 2339 heures de formation ont été dispensées,
- 96 445 euros de budget ont été dépensés, dont 29 035 euros issus de l'enveloppe Bretagne,
- au bénéfice de 165 stagiaires.

À titre de comparaison, 25 225 euros avaient été dépensés en 2019 sur le budget breton.

Parmi les formations mises en place par notre antenne, il y a par exemple : écrire pour le web, formation au droit/Cour d'Assises, formation secourisme, formations techniques/platinum.

Les élus notent que la grande majorité des formations dispensées sont des formations aux outils de l'entreprise (Newsboard, machine de mixage).

Formations SST

Les élus ont aussi interpellé la direction sur les formations de secouristes du travail qui n'ont pas pu se tenir pendant deux ans. Depuis 6 mois, ils insistent sur l'urgence de mettre en place ces formations.

La RH explique qu'un salarié sur site a bien été formé pour devenir formateur habilité mais qu'il manque désormais le matériel nécessaire pour la formation.

La direction souhaite récupérer du matériel inusité d'une autre station et attend désormais qu'il arrive pour en vérifier la conformité et commander le matériel complémentaire si nécessaire.

Pour les élus, ce dossier est en souffrance depuis trop longtemps et des salariés n'ayant pas pu faire leur stage de recyclage ces 24 derniers mois vont perdre leur certification. Aussi, ils rappellent qu'il est nécessaire de remettre à jour la liste des salariés serre-file, de ceux habilités incendie et de planifier les formations, si nécessaire.

BILAN DU PLAN DE COMPETENCE 2021 [ici](#)

Bilan formation Newsboard

Les formations NRCS ont démarré en novembre 2021 et doivent se terminer en 2022. Il y a eu 31 sessions et 113 personnes formées. Aujourd'hui, il reste quelques dizaines de personnes, CDD et CDI (7), à former. Les formations sont en cours de planification, après les élections, dès juillet et en

septembre, à Rennes. Les représentant.e.s du personnel demandent à avoir la liste des CDD formés pour être certains que tout le monde a bénéficié d'une formation.

Les deux référents NRCS sont basés à Rennes. Les représentant.e.s du personnel demandent à ce qu'ils puissent répondre aux interrogations des salarié.e.s des BIP et de la locale. Il faudrait recenser les questions et problématiques liées au NRCS et organiser une rencontre avec l'un des référents à Brest.

Les représentant.e.s du personnel demandent à ce qu'un bilan des premiers mois d'utilisation du NRCS soit réalisé pour savoir si l'outil est correctement utilisé, quels en sont les manques ou les défauts (on ne trouve pas toujours les noms des personnes dans les équipes, etc.).

Situation de l'emploi : départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements

ADJOINTE AU CHEF DE CENTRE. *Christelle Lomenech* occupe le poste à temps plein depuis le 1^{er} juin

RÉDACTEUR BILINGUE. Le poste a été republié, la direction regrette qu'il n'y ait que 3 candidatures de CDD. Ces personnes ne sont pas toutes bilingues mais sont prêtes à être formées. Les entretiens vont avoir lieu avant l'été pour que le poste passe au COCA de septembre.

RESPONSABLE UOA. 4 candidats se sont fait connaître (3 évolutions internes, une seule en mobilité géographique). La directrice souligne que c'est un poste qui nécessite des qualités professionnelles et humaines "hors du commun" et qu'il faut être attentif au recrutement. Pour l'instant, *Nelly Chevrier* gère en partie à distance avec l'aide de *F. Gascoin*, *C. Lomenech* et des assistantes. La direction envisage un détachement avant de prendre sa décision.

DOCUMENTALISTE. Il n'y a eu que 2 candidatures. Des CDD avec peu d'ancienneté. Une republication est prévue.

ADMINISTRATEUR DE PRODUCTION. *Francois Hérard* quitte l'entreprise le 30 septembre. La fiche de poste a été publiée le 3 juin. Passage au COCA en juillet pour une prise de fonction en septembre.

OPÉRATEUR PRISE DE SON. La RH a fait une demande pour le comblement d'un poste. De son côté, *FX Robert* prendra ses fonctions le 1^{er} août.

SCRIPTE. Suite au départ de *Martine Sauvage*, la demande a été faite pour combler son poste. D'autre part, des entretiens sont en cours pour augmenter le vivier. Une scripte de la RTBF est venue passer une semaine à Rennes, une « toppeuse », intéressée par une reconversion professionnelle, est inscrite à la formation FTV fin août. Une CDD formée dans une autre antenne souhaiterait venir en Bretagne.

La scripte qui fait les remplacements à Brest part à la retraite à la fin de l'année. Les élus rappellent que le poste d'assistante de locale à Brest est un profil particulier réunissant les compétences d'une scripte et d'une assistante administrative.

MONTEURS. Le poste de monteur à Lorient sera finalement comblé à Rennes. Mais la direction promet qu'en fonction de l'activité, il pourra y avoir du montage à Lorient (environ 5 jours par mois sur la base du volontariat ou CDD). Pas de date pour l'instant. Quant au poste de Brest-Quimper qui sera vacant dès cet été, aucune décision n'a été prise. Une réunion doit avoir lieu entre des représentant.e.s des personnels d'Iroise et la direction.

TECHNICIEN VIDÉO. Les entretiens ont eu lieu le 25 février avec *Eric Juchors* et *Marie Preschoux*. Un CDD long a été proposé pendant la période de recrutement à un collègue technicien vidéo (*Jules Donzelot*), intermittent. Le détachement d'un vidéo parisien (*Bruno Antoniazza*) est prévu du 5 au 30 septembre. Le poste sera mis au COCA d'octobre.

ASSISTANTE UOA. Le poste a été attribué à *Annaig Toniato* et son contrat prend effet au 1^{er} juillet.

JOURNALISTES. *Antonin Billet* va quitter les effectifs de France 3 à la fin de l'année. Pas de décision pour l'instant concernant le poste de *T. Brehier* qui n'a pas été remplacé. Aucune décision pour l'instant non plus concernant le poste d'*Eric Nedjar* à Lorient. *Valerian Morzadec* doit signer son contrat pour commencer le 1^{er} juillet à Brest en temps partiel (suite au passage à temps partiel dans le cadre du contrat génération de *Christian Polet*).

Supplément familial : modalités d'attribution

Une fiche réglementaire explicative est disponible sur [Monespace](#). Pour des salarié.e.s. séparé.e.s ou divorcé.e.s, le supplément familial est supprimé ou réduit de moitié.

PARSI : règles de mise en œuvre des mesures en paie

Les mesures sont rétroactives au 1^{er} janvier. Seule exception : lorsque le salarié a été en arrêt maladie, alors, la prévoyance prend le relai. L'opération est cependant transparente pour le salarié.

CDD : règles de prise en charge des arrêts maladie

Si le CDD ou CDDU (intermittent) est en arrêt avant le début de son contrat, alors Pôle Emploi et la sécu indemnisent le salarié.

Si le CDDU tombe malade pendant le contrat, le salarié envoie son arrêt à Pôle Emploi et à la sécu.

Si le CDD tombe malade pendant le contrat, le salarié envoie son arrêt à la sécu et à FTV.

FTV prend en charge les jours de carence pour les CDD. La direction de Rennes ne sait pas dire ce qu'il en est pour les CDDU, elle se renseigne.

Il n'y a pas de jours de carence pour un arrêt COVID.

Livret d'accueil (CDD et nouveaux arrivants)

Un livret d'accueil devait être écrit par la direction de France 3 Bretagne et des représentant.e.s du personnel. Mais la COVID est passée par là. Finalement, on apprend que ce livret est en cours de rédaction au niveau national, il rassemblera des informations sur les droits des CDD et des intermittents. France 3 Bretagne attend ce livret pour y ajouter des informations propres à la Bretagne.

Nous sommes bien loin du livret d'accueil souhaité et attendu par les collègues CDD et intermittents. Pire, nous n'avons pas de date sur la publication de ce livret.

Santé au travail :

Retour ateliers de sensibilisation aux comportements au travail Locale Iroise

Il reste 5 personnes à former, elles le seront en visio, mais les dates ne sont pas encore calées.

De nouvelles sessions de formation contre le harcèlement sont également prévues à Rennes en juillet. Tous les salarié.e.s n'ont pas suivi cette formation.

POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Rédaction :

Organisation des équipes numériques

Laurence Bobillier a profité de l'instance pour nous annoncer qu'*Anthony Masteau* serait, à la rentrée de septembre, chargé de la coordination numérique. Ce sont des missions effectuées dans toutes les antennes jusqu'en décembre mais la directrice régionale souhaite pérenniser le poste au-delà de la fin de l'année.

L'objectif est de donner une nouvelle impulsion au numérique pour le faire monter en puissance. *Anthony Masteau* est chargé de proposer une stratégie globale. Il prendra en charge tous les dossiers numériques et fera le lien entre la rédaction, l'antenne, la communication, le web mais aussi avec France Bleu. L'idée est de "proposer un projet fédérateur pour être plus fort" selon la directrice régionale.

Dans un premier temps, *Anthony Masteau* est chargé par *Laurence Bobillier* de travailler au plus près de la rédaction numérique Bretagne pour faire un état des lieux et en améliorer le fonctionnement. Il y a un besoin de structuration notamment pour accompagner en compétences les contributeurs occasionnels.

Le responsable du web dépendra de la rédactrice en chef mais travaillera aussi avec le coordinateur.

Anthony Masteau restera au CODIR et dépendra de la direction régionale.

Les élus s'étonnent de la création de ce nouveau poste d'encadrant alors que celui de délégué au numérique a été supprimé il y a quelques années. Ils demandent qu'un organigramme détaillé leur soit communiqué à la rentrée. Aussi, ils constatent que France 3 Bretagne a les moyens de créer un poste de coordinateur du numérique mais pas de remplacer les journalistes de la rédaction ou les monteurs !

Concernant le numérique, les élus ont déjà alerté la direction sur les problèmes de fonctionnement et d'organisation de travail au sein de ce "collectif tournant" et les risques qu'ils font peser sur la santé des personnels.

Suite aux éléments présentés par les élus et aux inquiétudes exprimées par ces derniers quant à la mise en place d'un atelier d'expression, la direction se dit prête à réfléchir à une autre méthode pour

remédier aux dysfonctionnements que vivent les équipes du numérique. Elle va solliciter la DSSQVT (direction Sécurité Santé et Qualité de Vie au Travail). Nous devrions avoir des précisions sur la procédure retenue le mois prochain.

Présence de la langue bretonne sur le web

Les élus s'interrogent aussi sur l'absence d'articles en langue bretonne sur le web, à quelques exceptions près. D'ailleurs dans le compte-rendu de la réunion du service numérique de la rentrée 2021, on n'en parle pas.

Le rédacteur en chef explique qu'il a sollicité un journaliste bilingue de la rédaction de Rennes pour travailler dessus mais que celui-ci a refusé. Difficile de pallier ce manque sachant que les journalistes bretonnants sont déjà très occupés.

Cet été

Enfin, comme pour l'été dernier, période de basse activité, il n'y aura qu'un seul contributeur web par jour planifié cet été. Néanmoins, le rédacteur en chef explique que les semaines ou les effectifs seront plus nombreux (notamment en juillet), des journalistes supplémentaires viendront renforcer le web.

Les élus déplorent qu'une seule personne soit planifiée l'été alors qu'il y a souvent de l'actu ou des papiers à faire en fin de journée, ce qui oblige les journalistes à effectuer de longue journée de travail.

Rédaction en chef

Pour le remplacer à la rédaction en chef, *Christine Vilvoisin*, actuellement adjointe à Lyon arrivera fin août. La directrice voulait féminiser l'encadrement tout en recrutant une journaliste expérimentée qui a déjà effectué des missions d'intérim à la rédaction en chef à Nantes.

Organisation des reportages en langue bretonne cet été

L'été - comme les vacances de Noël - est "une période de TRÈS BASSE ACTIVITÉ," argument du rédacteur en chef pour confirmer qu'il n'est pas prévu de diffuser des reportages en breton cet été, contrairement à l'été dernier.

En 2021, il avait été possible de planifier davantage de salarié.e.s l'été du fait d'un début d'année confiné. L'expérience de diffuser des sujets en breton dans les JT régionaux avait été "satisfaisante" d'après le rédacteur en chef. Mais cette année, si l'on tourne des sujets en breton ce sera sur les moyens de l'actu, la première semaine de juillet et au mois d'août, car il n'y aura pas de possibilité de sous-titrer les sujets les trois dernières semaines de juillet.

Les représentant.e.s du personnel demandent à ce que le rédacteur en chef informe ses adjoints, qu'il les sensibilise pour que si l'occasion se présente, les journalistes bilingues puissent proposer des reportages en langue bretonne. Ils précisent que si l'on n'organise pas ces tournages, il est à parier qu'ils ne se feront pas. Il est aussi important d'avertir les monteurs rennais sur la procédure à suivre pour envoyer un sujet au sous-titrage. **Nous ferons les comptes à la fin de l'été.**

Organisation de l'activité de la période d'été (pages été...)

Concernant l'activité estivale (période de très basse activité toujours !), on ne change rien par rapport à l'année dernière. Pendant 9 semaines, il y aura 5 équipes par jour pour toute la Bretagne dont

l'équipe page été, pas de 18h30 ni de 7' avant l'actu, un seul contributeur web (sauf lorsque les effectifs sont plus nombreux, le web peut être renforcé) et pas de pilote (le pilotage est assuré par le rédacteur en chef du jour).

Pour les pages été, même fonctionnement que les autres années. Brest assurera les 3 premières semaines de juillet. Un rédacteur, un JRI, un OPS- dsngiste et un monteur avec valisette. 3 jours de prépa sont prévus pour les rédacteurs.

Pour les samedis des numéros de TIC TAK seront remontés et rediffusés.

Une nouvelle série de « Cabines de plage » enregistrée par *N. Rossignol* sera diffusée les 9 dimanches.

Organisation de la délégation des ordres de missions, des missions et des billets de trains

Lorsque le rédacteur en chef de la locale s'absente, il faut impérativement qu'un des rédacteurs en chef de Rennes prenne la délégation pour que les ordres de missions et tout l'administratif suive. L'assistante de locale doit pouvoir adresser son travail à l'un d'entre eux.

Technique :

Service montage : suivi de la répartition géographique des postes

Avec le départ de 2 monteurs, à Rennes et Brest, postés à Lorient et Quimper, un débat s'est tenu sur l'affichage géographique des postes.

Suite aux inquiétudes du collectif de monteurs à Rennes, des réunions se sont tenues avec la direction régionale les 22 mars et 26 avril afin d'entendre leurs arguments. Un dernier rendez-vous a eu lieu le 23 mai, avec en plus un salarié de la BIP de Lorient. Après les échanges, la direction a annoncé que le poste à Lorient serait de retour à Rennes mais des monteurs statutaires ou CDDU seront planifiés à la BIP sur les formats longs. Il a été rappelé à cette occasion que les monteurs en CDI n'iraient à Lorient que sur la base du volontariat. Il a été aussi dit que le mode miroir avec un journaliste à Lorient et un monteur à Rennes devait être testé.

L'essai a été mené le 8 juin avec un nouveau matériel : Blackmagic Design Web Presenter HD. Le test s'est fait grâce au concours de La fabrique. Nos voisins utilisent déjà ce système et nous l'ont prêté pour la journée. Ce boîtier est nomade et peut passer d'une salle de montage à une autre. Le responsable d'exploitation souhaite acheter plusieurs boîtiers de ce type. Est-ce envisageable pour la rentrée ? Pas d'info à ce sujet.

La direction a confirmé aux représentants du personnel que le poste sera basé à Rennes. Pas de date d'affichage annoncée pour l'instant. Nous pouvons prédire que nous serons en sous-emploi dans ce service jusqu'en 2023 à minima.

Côté Basse Bretagne, une réunion doit être organisée très prochainement, réunion à laquelle seront conviés des monteurs, des journalistes de Brest et de Quimper et l'encadrement (local et rennais). Il y sera décidé si le troisième poste de monteur d'Iroise reste à Brest ou à Quimper.

Les RP ont rappelé que l'effectif du service il y a 3 ans était de 10 monteurs à Rennes. Cet effectif est celui de la très grande majorité des autres antennes du réseau de France 3. Pourtant le service breton fonctionne depuis 2019 avec 8 monteurs à Rennes, c'est à dire avec un déficit de 2 salariés non

remplacés. Pour pourvoir aux besoins des BIP, les élus estiment qu'il faut réactiver ces 2 autres postes "en attente".

Service OPS : plannings été OPS, vivier des OPS CDD (Brest et Rennes)

• planning été

Sur la période du 4 juillet au 28 août, la configuration de base minimum qui nous a été présentée est la suivante :

- du lundi au vendredi
 - 1 OPS DSNG tous les jours de "page été"
 - 1 OPS de Régie tous les jours avec 1 fonction mixage secondaire quand le mixeur principal est à Brest
 - 1 OPS de mixage à Brest ou Rennes
- Le Samedi
 - 1 OPS de mixage à Rennes
 - 1 OPS de Régie
- Le Dimanche
 - 1 OPS Régie

Les élus ont fait savoir que ces économies faites sur le nombre de jours d'OPS ont des conséquences sur le contenu éditorial et sur les conditions de travail de nombreux collaborateurs. De fait, les reportages du jour sont choisis non pas pour leur seul intérêt éditorial mais aussi parce que le tournage peut se terminer suffisamment tôt pour être au mixage avant 17h45. Cela crée du stress et des tensions entre les salariés. Cela peut aussi mettre en péril le JT d'autant qu'on ne peut pas tout mixer en direct. Aussi, les journées se rallongent pour les journalistes et les mixeurs qui multiplient les fins de service à 20 heures ou plus, quand il faut faire une cabine puis mixer le sujet.

Mais la direction ne voit pas où est le problème.

Alors les élus demandent que :

- Tous les chefs d'éditions prennent connaissance de l'ensemble des contraintes liées à la "basse" activité.
- Les chefs d'éditions rappellent **quotidiennement** aux équipes l'ensemble des contraintes de temps et de modification de méthode de travail (boîte noire, cabine, sous-titrage breton etc.).
- Le cadre de Régie s'assure quotidiennement avec les techniciens des méthodes d'échange de fichiers à utiliser entre Rennes et Brest et du temps utile pour les réaliser.
- Privilégier la communication avec les mixeurs via le réseau d'ordre pour plus d'efficacité (répondre au téléphone en mixant est compliqué).

- **Vivier CDD**

3 CDD seront bientôt opérationnels sur le planning avec des profils au départ un peu différents :

- 1 profil mixage plutôt sur le site de Brest.
- 1 jeune diplômé à faire évoluer sur l'ensemble des postes de Bretagne.
- 1 profil qui débutera d'abord en Régie.

POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Brest : fluidité serveur

D'après la direction, les ordinateurs de montage de Brest et Rennes ont les mêmes RAM, les débits à Brest et Rennes ont les mêmes performances. Selon elle, les problèmes techniques viennent des échanges : lorsque l'on envoie des fichiers issus des UTS ou GoPro vers Rennes, cela pompe de la bande passante. Pour peu qu'il y ait d'autres actions en cours, les ordinateurs plantent. Ces problèmes ne sont pas nouveaux, ils concernent d'ailleurs les autres locales d'après les informations de la direction. Le support central Imédia met au point un transcodeur. La direction ne sait pas quand il sera disponible et livré dans les locales.

Les représentant.e.s du personnel demandent à ce qu'un point d'étape soit fait à la prochaine réunion. Ils s'étonnent que seuls des actions de transcodage engendrent tous ces problèmes techniques. Ils demandent également qu'une communication soit faite aux salarié.e.s pour les tenir informés et leur rappeler qu'il faut éviter de transcoder certaines images à certains moments de la journée, même si ces précautions semblent déjà être prises.

Process des mises en ligne des replays des éditions Iroise et An Taol Lagad

C'est l'Arlésienne... combien de fois a-t-on fulminé parce que nos éditions n'étaient pas en ligne ?! Car la manip' n'est pas si automatique que ce qu'on a voulu faire croire, l'humain doit encore agir, et on s'en réjouit.

Les journaux ne partant pas toujours à l'heure pile, il incombe aux scriptes de les borner avant de les envoyer vers la plateforme france.tv.

Pour An Taol Lagad c'est une autre histoire, puisqu'il s'agit de borner une édition dans l'édition du 12/13. Les gestionnaires d'antenne prennent ensuite le relai pour attribuer au journal en breton un numéro ARGOS, puis les vidéos exportent la vidéo chez un prestataire qui le réexportera vers le site france.tv. Vous êtes perdus ? Nous aussi.

Enfin, l'éditeur numérique vérifie chaque jour que toutes les éditions sont bien sur le site france.tv.

Alors, pour revoir les éditions de France 3 Bretagne sur les 7 derniers jours, une seule adresse : france.tv

Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

Les salariés concernés sont principalement les OPS quand ils exercent en Régie son et sont soumis au rayonnement des câbles d'alimentation électrique générale du bâtiment qui passent exactement sous la dalle de la Régie son.

La direction a sollicité le Bureau Veritas & la CIMPO de la CARSAT pour des mesures en décembre et en mars. Elle a toujours refusé la proposition des élus RP de faire appel à la CRIIREM, organisme indépendant et préventif sur la santé. Le mois dernier, à la demande des représentants de proximité bretons, le CSE Réseau France 3 a pris en charge le rapport d'interprétation de la CRIIREM.

Ce sujet est générateur de beaucoup d'inquiétude parmi les salariés. La direction dit vouloir la prendre en compte et les rassurer. Mais quand, pour La CARSAT et la direction, ce sont les normes françaises qui font foi, pour les salariés ce sont les recommandations issues de recherches médicales sur les effets à long terme qui inquiètent.

À ce jour, les débats et la recherche de la solution la plus satisfaisante continuent.

- **Les Normes et Protocoles de Mesures (100 µT)**

Ce qu'il faut retenir, c'est que les normes se concentrent sur les effets d'expositions à court terme voire à très court terme (6min). De plus les protocoles de mesures demandent une rigueur et un matériel de grande précision avec lesquels l'interprétation des mesures maximum est difficilement vérifiable si tous les paramètres, comme l'incertitude de mesure et lieu de mesure, ne sont pas rigoureusement précisés. À ce sujet, la CRIIREM émet des réserves sur les valeurs maximales et les points de mesures qui ne sont pas forcément pertinents, au regard de la position de travail des salariés. De plus, comme le rayonnement est induit par le passage du courant dans les câbles d'alimentation en électricité du bâtiment, les mesures maximales devraient être réalisées au moment d'un pic de consommation électrique pour mettre en évidence les valeurs Max (*le micro-ondes à l'arrêt est inoffensif*).

- **Les recommandations médicales (0,4µT)**

Plusieurs études issues de l'OMS et du Centre International de Recherche sur les Cancers (CIRC) qui étudient les effets sur le long terme mettent en garde face à des valeurs beaucoup plus faibles que celles des normes françaises, aussi bien pour les basses fréquences que les radio fréquences (0,4µT ou 1 V/m).

La principale recommandation est donc **l'éloignement du salarié** des sources de rayonnement pour respecter le principe de précaution. On retrouvera cette recommandation face à tous les objets rayonnants de notre quotidien (téléphone, boîtier 4 G, micro-ondes, etc.).

À noter, la particularité du rayonnement principal qui nous concerne est due à une source électrique puissante (TGBT triphasé) et que **le temps d'exposition des salariés est long**.

- **Les solutions à l'étude**

Pour diminuer l'exposition des salariés au rayonnement sans déplacer leur poste de travail, il faut soit :

- éloigner la source de rayonnement,
- atténuer les rayonnements eux-mêmes.

La direction est en attente de 3 devis :

- le premier pour la pose d'une plaque de " μ " Métal qui devrait limiter les rayonnements sur les salariés,
- le deuxième pour la pose d'une cage de Faraday autour des câbles rayonnants, mais la cage n'agit que sur la composante électrique du champ EM, elle est aussi peu efficace en basses fréquences. Or il s'agit ici d'un problème sur la composante magnétique en très basse fréquence (50 Hz),
- le troisième qui consiste à éloigner de 2 mètres les câbles rayonnants.

La direction émet de grosses réserves sur la faisabilité de la troisième solution au regard du coût et du besoin de l'interruption totale d'alimentation électrique du bâtiment sur "3" jours, d'après l'entreprise sollicitée. Les élus ont demandé un deuxième devis mais, dixit la direction, nous serions tenus par les appels d'offre avec le 1^{er} prestataire.

Les salariés et élus demandent la mise en place de la solution la plus efficace. Aussi, face à cette situation dénuée de bon sens (se retrouver avec une salle de travail très proche d'une source de rayonnement), les élus vont présenter la problématique en CSSCT.

Dans l'attente d'une action corrective sur ce point, selon le CRIIREM, l'attitude actuelle des OPS qui consiste à sortir de la régie son en dehors des périodes où ils sont en exploitation, est la meilleure conduite à tenir.

RAPPORT CRIIREM [ici](#)

MESURES BUREAU VERITAS ET CIMPO [ici](#) et [ici](#)

Suivi DUERP - PAPRIPACT 2021

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est un document d'identification des risques physiques et/ou mentaux des salariés dans leur quotidien de travail.

Ce document est obligatoire dans toutes les entreprises de plus 50 salariés. En cas de visite de l'inspection du travail dans nos locaux, ce document est le premier demandé. Il est consultable sur demande du salarié. Il suffit de s'adresser à Bastien Gallais, animateur APS (agent de prévention & de sécurité).

Annuellement, depuis quelques années, des salariés sont amenés à participer à des ateliers sur le DUERP pour estimer leurs expositions aux risques d'accidents et participer ainsi à la hiérarchisation de ces risques.

Des ateliers se sont tenus en septembre 2021. D'autres sont en cours ce mois-ci. Pour rappel, voici la liste des participants à ces ateliers :

UT fabrication régie – David Mérieux avec Jean Michel Marand et Ludovic Decarsin

UT Fabrication Plateau/ext – David Mérieux avec Isabelle Dauxais

UT Antenne Support – Gwendal Poiron avec Gaid Lemoine

UT rédaction TV/Web – Gwendal Poiron avec Maylen Villaverde, Camille Pelissier & Thierry Peigné

UT Services Généraux Maintenance Bâtiment – Gwendal Poiron avec Thierry Rey-Suarez

Rapprochez-vous des élus pour signaler un risque potentiel dans votre service. Vous pouvez aussi alerter le salarié référent de l'atelier ou encore l'animateur APS.

Pour chaque atelier, les intervenants balaien dans la demi-journée les points concernant leurs thématiques. L'animateur de ce rendez-vous note les remarques des uns et des autres. En septembre 2021, un tour de table déterminait collectivement les indicateurs numériques définissant l'ordre de priorité des actions. À la fin de la session, l'PAS laisse un délai pour remonter d'autres remarques sur la thématique au cas où il y aurait des oubli pendant ce moment d'échange. L'animateur renvoie le document à chaque participant pour qu'il soit corrigé si nécessaire. Après un délai raisonnable, s'il y a des retours, les corrections sont majoritairement ajoutées. Dans le cas contraire, l'APS/animateur explique pourquoi il ne prend pas en considération la modification demandée. Il arrive aussi régulièrement qu'il n'y ait aucun commentaire.

De ce travail en atelier pour la réalisation du DUERP naît le PAPRIPACT. Ce document liste les objectifs que se fixe la direction pour réduire les accidents professionnels des salariés de France 3 Bretagne.

La direction a présenté l'avancée des actions de prévention de l'année 2021. Les élus apprécient l'effort fait dans la présentation de chaque action. Les mentions : en cours / action engagée / réalisée, montrent l'avancée des réalisations. Nous avons aussi une information complémentaire expliquant ce qui a été fait ou ce qui a été mis en place.

Les élus saluent le fait que les actions autour des activités IMG aient bien avancées. Ils regrettent que cela ne progresse pas aussi vite sur toutes les activités ou services. Ils demandent que les pilotes des actions de prévention (les chefs de service) et les acteurs (ceux qui mettent en place l'action) soient à chaque fois identifiés, ce qui n'est pas le cas.

Les élus attendent l'instance de proximité de septembre ou d'octobre, pour voir si la direction a tenu compte de leurs remarques et si les engagements de la direction, en termes de prévention, seront tenus.

POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Suivi de l'activité, grilles d'antenne de juin 2022

Les élus ont tenu à souligner que les émissions pour les législatives avaient donné lieu à des ordres et contrordres (DEP 52' dont l'enregistrement n'a pas été anticipé, changement d'heure des émissions, etc.). Pour la direction, il n'y a jamais eu de changement venant de Paris. Les bugs seraient plutôt liés à des erreurs chez nous.

Concernant la grille de rentrée pour la rédaction, rien de nouveau. Christine Vilvoisin arrivant fin août, elle n'aura pas le temps d'écrire un nouveau projet pour septembre. On conserve les "7' avant l'actu" et les "Chez Vous 18h30" jusqu'à la Toussaint. La nouvelle rédactrice en chef aura donc pour mission de proposer un nouveau projet éditorial pour la tranche 18h30-19h30, qui sera mis à l'antenne après les vacances de la Toussaint, car selon la directrice, les audiences s'érodent sur la tranche, il faut donc agir.

Grille de rentrée septembre 2022

“Vous êtes formidables” change de créneau horaire et passe de 9h à 10h10. Ce qui devrait permettre de faire deux émissions en direct les lundi et mardi et d’enregistrer, ces mêmes jours, les émissions du jeudi et du vendredi. Les audiences sont en hausse (1 point en moyenne au-dessus du national) tout comme celles de “Littoral” (dans la moyenne nationale le dimanche et très bonnes le samedi). Pas de changement pour “Littoral” à la rentrée.

La formule “Bali Breizh” en extérieur a fait ses preuves. L’émission marche bien.

Le grand Bazh’art est passé de 0,8% à 8% d’audience. L’émission se poursuit.

Même chose pour “Abers Road”. De nouveaux numéros sont en cours d’enregistrement (Dominique A, Zaz, Juliette Armanet, Yann Tiersen devraient être les prochains invités de Gaëtan Roussel) et leur diffusion est prévue à partir de janvier.

À noter qu’un concert “Abers Road” aura lieu le 10 août au festival Interceltique de Lorient. Miossec ou Jane Birkin y participeront.

PAE

Concernant les PAE, les Insulaires en septembre feront l’objet d’une émission spéciale enregistrée type “Marché des Lices”. N’Fanteh Minteh la présentera.

Le départ à la retraite et le défilé de Pascal Jaouen sera lui aussi enregistré le 25 septembre.

Route du Rhum

Le départ de la Route du rhum le 6 novembre sera retransmis en direct sur notre antenne, en diffusion nationale. Nous ne sommes plus radiodiffuseurs exclusifs, nous reprendrons donc le signal inter. Un car de La fabrique sera sur place.

Des émissions spéciales sont prévues :

- le passage des écluses le samedi après-midi,
- peut-être une émission le samedi matin,
- une autre le dimanche matin.

Les JT du vendredi, samedi, dimanche, seront diffusés en direct de St-Malo et il n’est pas exclu pour le moment qu’on y consacre un 18h30, même si c’est une semaine de basse activité (vacances de la Toussaint).

Le choix a été fait de privilégier la mobilité sur le port avec un plateau sur le toit du car régie (pas de grand plateau comme les fois précédentes).

Concernant la semaine des Langues Régionales, rien n’est prévu pour le moment mais la directrice est favorable à reconduire la même opération qu’en 2021 (un journaliste breton en Alsace, un alsacien en Bretagne, des émissions spéciales etc.).

Développement de l'offre régionale (CASAR)

Le projet de régionalisation se résume aujourd'hui au laboratoire de Strasbourg sur les régies automatisées et au projet numérique commun avec France bleu. La direction ne parle plus des 13 chaînes régionales de plein exercice.

Sur Strasbourg, aucun plan de prévention n'a été élaboré en amont du projet, un projet qui, on le rappelle, a entraîné une alerte pour risque grave à Rouen. La direction du réseau doit revenir devant les élu.e.s de la CSSCT en juin avec une ébauche de plan de prévention des risques.

La direction du réseau est très fière de la couverture des législatives. Les représentant.e.s du personnel ont fait remarquer que les langues régionales n'avaient pas été prises en compte dans cette couverture.

Le déploiement des Matinales France Bleu continue, il y en aura 27 à la fin de cette année et 44 en 2024.

Un point sur les COM (contrats d'objectifs et de moyens) a été fait. Il en existe 3 dans le réseau, en Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val-de-Loire et Bretagne. Un point plus détaillé sera fait en juillet sur le COM Bretagne.

L'appli ICI a été téléchargée par 260 000 utilisateurs, un succès selon la direction du réseau. Les élu.e.s de la CASAR déplorent, pour leur part, que les contenus issus du réseau régional soient bien moins nombreux que ceux des Bleus.

Un compte-rendu exhaustif de la CASAR sera disponible dans le prochain compte-rendu du CSE de juin.

LES POINTS SUIVANTS N'ONT PAS PU ETRE TRAITES ET SONT REPORTES :

[Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique](#)

[Bornes wifi](#)

[Point sur le relevé de la charge d'activité du mixage actu](#)

[Point copil de prévention des RPS](#)

Prochaines réunions des RP : le 13 juillet à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 5 juillet à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poirot@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Paul)

Assistantes sociales : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.responage.com

Psychologue du travail : Gaelle BESS du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277